Extrait du Opale - accompagner la consolidation et le développement des structures artistiques et culturelles
http://opale.asso.fr/spip/les-temps-de-la-residence

Les temps de la résidence

- Enjeux & débats - Artistes en résidence : kézako ? -

Date de mise en ligne : mardi 29 octobre 2013

Opale - accompagner la consolidation et le développement des structures artistiques et culturelles

Même s'il n'existe pas de modèle, une résidence réussie suppose d'articuler trois temps différenciés : le temps de la création, le temps de la médiation et le temps du politique. Outre leur travail dans le cadre des résidences, les artistes choisis par La chambre d'eau revendiquent aussi un temps pour leur engagement citoyen.

Les quatre temps de la résidence.

" Les projets de création artistique naissent du rapport subjectif de l'artiste à un territoire donné, ce sont les territoires perçus qui sont matière à la création : c'est le temps de la création.
" Le lien entre les artistes, les habitants, les représentants institutionnels du territoire ne se fait pas spontanément, on a besoin d'une interface compétente pour comprendre les enjeux de chacun et dégager les points de convergence, il faut des passeurs : c'est le temps de la médiation.
" C'est parce qu'il y a convergence entre la posture du créateur et le citoyen engagé que les projets artistiques menés rejoignent la réalité sociale : c'est le temps de l'engagement.
" Porter des projets artistiques sur les territoires implique d'y associer les élus concernés dans le montage comme dans la mise en oeuvre du projet. La compréhension des enjeux de chacun devient alors nécessaire : c'est le temps du politique.

Le temps de la création

Dans les projets de résidence menés par La chambre d'eau, le territoire ou plutôt les territoires - vécu, perçu - constituent la matière de la création. Pour s'en imprégner, les artistes le sillonnent à pied, en voiture : « Il faut comprendre l'esprit des lieux, » affirme Cyprien Quairat, plasticien. « On ne peut pas faire semblant de connaître un territoire, il faut le parcourir pendant des heures, des jours, jusqu'à ce qu'il se révèle. Il faut l'explorer jusqu'à trouver la particularité qui pourra donner matière à création. » Ni « résidences ouvertes », ni simples « résidences de production », les résidences de La chambre d'eau sont, selon la typologie exposée par Claude Véron, « accompagnées d'une commande ». « Cette commande fixe des cadres concernant le processus de création et la médiation avec les publics mais ne définit pas la forme finale de la création que seule la résidence permettra à l'artiste de définir » explique Vincent Dumesnil, codirecteur de La chambre d'eau. « Il faut faire confiance aux artistes, leur permettre d'aller jusqu'au bout, respecter la liberté de création à laquelle ils sont très attachés. »
Erik Chevalier, plasticien, confirme : « On part dans l'inconnu, c'est hasardeux, sans doute un peu prétentieux même. C'est une sorte de laboratoire à ciel ouvert. Pour moi, il y a une confiance et l'équipe aide à construire la réflexion ». Vincent Dumesnil poursuit : « La chambre d'eau donne les moyens de production, sans savoir quelle forme artistique va émerger, mais produire une oeuvre fait partie des consignes de la résidence, car on n'est pas dans le cadre d'une bourse de recherche. Le territoire partenaire a besoin de visualiser le travail de l'artiste. Pour tous, le fait qu'il y ait " quelque chose "à la fin est un moteur ».Dans ces processus d'expérimentation, le temps est un élément fondamental. La gestation des oeuvres est progressive, régulièrement soumise aux doutes, aux questionnements. Les artistes se nourrissent puis prennent le temps de digérer. C'est un processus lent : un projet peut prendre deux ans.

Copyright © Opale - accompagner la consolidation et le développement des structures artistiques et culturelles

Le temps de la médiation

Pour Alain Lefebvre, de l'Observatoire des politiques culturelles, « face à cette alchimie incertaine, la présence de passeurs fortement impliqués comme La chambre d'eau est incontournable ». Et de fait, la structure joue un rôle de médiation décisif dans l'émergence, la définition et le montage des projets et dans les liens artiste/commanditaire/population. « Par rapport à nous qui ne sommes pas des spécialistes, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) aussi a joué un rôle de médiation » rajoute Céline Parat du parc de l'Avesnois. Une fois l'envie du commanditaire précisée, La chambre d'eau recherche - dans ou hors de son réseau - l'artiste (ou les artistes) correspondant le mieux au projet. Metteur en scène de La Fabrique du Vent, Didier Saint-Maxent précise : « les artistes sont choisis, certes, mais eux aussi choisissent La chambre d'eau ». Une sorte d'adoption réciproque en somme.

Provoquant des rencontres entre arts plastiques, théâtre, écriture... La chambre d'eau crée des ponts entre les artistes qui, sans se connaître, partagent un certain nombre de valeurs, une communauté d'esprit dans l'engagement, voire des revendications communes, au point de former, sans s'en apercevoir, une « famille » ou tout au moins une même « tribu1 » . Les liens se sont tissés, non sur « un coup » mais dans la durée. Tout au long de la résidence, La chambre d'eau est le « garant » de la relation artiste/commanditaire, et veille, face aux incertitudes des processus de création à maintenir l'indispensable climat de confiance. Au fil du projet, le « commanditaire » se transforme plutôt en partenaire, voire en « complice ».

La relation aux habitants est partie intégrante de tous les projets de résidence de La chambre d'eau. Pour les artistes engagés avec La chambre d'eau, la relation avec le public est une vraie préoccupation, voire une « obsession » : « Comment toucher le public non captif, celui qui ne fréquente pas les lieux conventionnels ? Comment toucher tout autant le public des théâtres des villes que les habitants d'un village ? » s'interroge Didier Saint-Maxent. « S'il est important de jouer à Paris, à Lille, il est tout aussi capital de jouer aussi à Le Favril. Il faut y jouer le même spectacle, ne pas présupposer qu'en milieu rural, il faudrait adapter notre proposition à un public dit rural. L'exigence reste identique, même si on est soi-disant dans le quart monde de la culture. Les gens doivent rester au coeur des projets : contrairement à certains hommes politiques qui finissent par l'oublier, j'ai constamment en tête que mon boulot tourne autour de l'humain. Cela ne veut pas forcément dire qu'on va chercher à plaire au public, mais qu'on pense au public ». Les habitants ne sont pas qu'un « matériau » de la création, leur participation est recherchée. Lors des rencontres publiques et des présentations des étapes de travail, leur regard est sollicité pour aller plus loin que le seul rapport de spectateur car « on n'est pas dans une galerie, il ne s'agit pas seulement de montrer une oeuvre à un instant T ».

Ces actions de sensibilisation supposent, comme le rappelle Guy Flodrops de la médiathèque départementale du Quesnoy une certaine subtilité : « Les gens peuvent se sentir brusqués par le simple fait de voir en image le marché où ils font leurs courses, car on touche là à la perception que les gens ont d'eux-mêmes. On entre dans la sphère de l'intime sans s'en rendre compte. » L'étape de la rencontre avec les habitants ne rassure pas toujours les artistes, comme le raconte Benoît Ménéboo, cette fois-ci avec sa « casquette » d'artiste : « Au début, au moment du projet de valorisation artistique du cavalier de mines de Somain, la confrontation de l'oeuvre avec le public me faisait peur car ce qu'on va donner à voir est fragile. Je le vivais un peu comme un combat, un match. Le but n'est pas d'être pédagogue ou pédagogique, ni de livrer un matériau complètement brut, mais de donner des clés de lecture, de partager l'état d'avancement d'une recherche, de sentir les vibrations du public. Avec la pratique, je me suis aperçu que les questions posées aident à faire évoluer la création en cours vers la création finale. »

Le temps du politique

Si en général, les techniciens peuvent être réceptifs à la création artistique contemporaine, les élus semblent souvent mal à l'aise, parfois même méfiants, à son égard. Elle ne leur paraît pas essentielle face à la nécessité de gérer concrètement le quotidien. « Pour eux, » constate Elisabeth Gruson du pays Sambre-Avesnois, « les dépenses artistiques sont difficiles à légitimer. La question qu'ils se posent est celle de l'utilité d'une oeuvre d'un point de vue politique ». Christophe Legroux, conseiller de territoire culture au Conseil général du Nord remarque : « La réalité des projets ne correspond pas toujours à la réalité des contours administratifs » et Michel Guérin de l'Observatoire des politiques culturelles du Hainaut en Belgique rappelle : « La création produit du décalage, des questionnements et ne répond pas à un besoin précis.

Demander à un élu de s'engager sur des processus diffus, impalpables est délicat car il a besoin de résultats tangibles pour pouvoir justifier ses actions. Il endosse des responsabilités et doit faire face à des contraintes. Il est normal qu'il souhaite baliser la commande, surtout dans les petites communes où il prend a priori plus de risques. Si un projet est sophistiqué ou potentiellement dérangeant, il préfèrera, pour éviter d'être en porte-à-faux un portage intercommunal car il sera moins en danger par rapport à la population ».

Ce besoin de garantie conduit les élus lorsqu'ils ont compris et adhéré à un projet, qui de préférence aura concerné un public certain, à vouloir réitérer ce succès. « En fait, » constate Jean-Claude Tollet chargé de mission à la communauté d'agglomération des portes du Hainaut « les élus financent toujours le projet de l'année précédente. Ils ont tendance à souhaiter un modèle reproductible alors que l'artiste cherche le contraire ».

Denis Williame de l'association Feron'arts regrette : « En milieu rural, on a du mal à être crédible lorsqu'on parle de culture, alors que les besoins y sont énormes. Les élus devraient se faire le relais de nos convictions auprès des instances plus centrales. Or, il nous faut régulièrement livrer bataille pour persuader des gens plutôt terre-à-terre ».

Alain Lefebvre fait observer : « Les élus ont à faire face à une autre difficulté : les acteurs culturels en général, et pas seulement les artistes, ont tendance à leur faire peur. Non pas parce qu'ils sont imprévisibles mais parce qu'ils appartiennent à des réseaux différents des leurs. Du fait que la création ne cadre pas avec la sphère d'action traditionnelle du politique, les élus sont souvent impuissants à se situer dans les débats culturels actuels, surtout en milieu rural. Mais certains cherchent sincèrement à comprendre. » Un participant ajoute : « Quand on prend le temps d'expliquer aux élus, en les invitant à un bon repas par exemple, ils se montrent sensibles au débat ». Vincent Dumesnil nuance : « Lorsque les communes sont partantes, elles s'engagent vraiment et peuvent aider en terme de relais d'information, de mobilisation, de soutien logistique. »

Artistes et citoyens : le temps de l'engagement

La plupart des artistes « Chambre d'Eau » s'avèrent être des citoyens actifs. Ils sont militants associatifs - voire présidents d'association -, codirecteurs de structure, « chefs » de troupe... L'un d'eux participe à une consultation pour contribuer à la définition d'un projet culturel de territoire : « Il s'agit d'illustrer, par nos pratiques multiples, notre volonté de décloisonner les disciplines, les statuts... Il est important de se frotter à d'autres rapports au monde, de se confronter à d'autres paroles, de comprendre ce que chacun projette sur l'autre : les choses et les gens se croisent et se nourrissent. » Il n'y a pas d'un côté le créateur et de l'autre l'homme d'action agissant directement sur le monde. La mobilité entre ces deux postures est possible, de même que leur juxtaposition : au sein des structures culturelles - tout comme dans les débats de société -, l'artiste a voix au chapitre précisément avec son regard d'artiste.

Cela se pratique avec les artistes associés dans les centres dramatiques nationaux (CDN). Benoît Ménéboo de La chambre d'eau explique : « Dans les structures associatives culturelles, il faut un équilibrage entre l'artiste et le gestionnaire. Il faut allier les compétences. C'était naturel pour moi d'être codirecteur ». « L'éducation populaire m'a donné une sensibilité, » témoigne Eric Durnez. « Je suis toujours centré sur l'humain. Je m'engage bénévolement dans le fonctionnement d'une des associations pour laquelle je travaille ». Lorsque l'activité de création seule ne leur permet pas l'équilibre économique, les artistes, animés par un souci de cohérence, voire défendant leur intégrité, préfèrent s'engager dans des structures culturelles ou des activités d'enseignement plutôt que de mener des prestations pour le privé. Ainsi, au-delà de la seule production d'une oeuvre, l'ambition de ces artistes - ou leur espoir - est de contribuer à « recréer de la cité ».

Copyright © Opale - accompagner la consolidation et le développement des structures artistiques et culturelles